

# Lituanie



Position des femmes dans la prise de décision : **0.57/5**

Position socio-économique des femmes : **2.78/5**

Violences faites aux femmes : **1.25/5**

## COMPRENDRE LA LITUANIE

L'élection en 2009 d'une femme à la tête de l'Etat a donné davantage de poids aux voix des femmes dans la prise de décision en Lituanie. Toutefois, la baisse du nombre de femmes eurodéputées indique que sur ce front, les progrès restent fragiles. Seul un parti politique a introduit l'obligation de respecter un quota de femmes sur ses listes électorales.

Sur le plan socioéconomique, la Lituanie affiche un différentiel de salaire entre les femmes et les hommes en dessous de la moyenne européenne (14,6%). Toutefois, ce différentiel est estimé beaucoup plus élevé dans le secteur privé, soit 44% dans le secteur des finances, bancaire et des assurances.

En moyenne, la proportion de femmes et d'hommes qui travaillent à temps plein est équivalente en Lituanie. Néanmoins, une analyse du cycle de vie révèle une disparité femmes-hommes très marquée liée à la parentalité. Les femmes âgées de 25 à 49 ans sans enfant ont beaucoup plus de chances (11,1%) d'avoir du travail que leurs homologues masculins. En revanche, cette tendance se renverse pour les parents, avec une différence femmes-hommes au niveau de l'emploi qui atteint 16,3% en faveur des hommes. La garde d'enfant reste un défi : 13% des petits de moins de 3 ans et 67% de ceux entre 3 ans et l'entrée à l'école primaire sont dans des structures d'accueil publiques.

A l'heure actuelle, il n'existe pas de services publics spécialisés pour les victimes des violences faites aux femmes en Lituanie. 48% des Lituanien-ne-s connaissent une femme victime de la violence dans son entourage immédiat, soit la plus haute proportion de l'UE.<sup>1</sup> Tandis que 89% pensent que la violence à l'encontre des femmes est inacceptable et doit être sanctionnée par la loi, en pratique, la tolérance reste de mise. La Lituanie compte en effet la proportion la plus élevée (26%) de personnes qui décrivent la violence sexuelle comme « plutôt » au lieu de « très » grave. L'accès à l'avortement est limité par le poids de l'Église et un abus de l'objection de conscience.

## TENDANCES :



Depuis mai 2009, la Lituanie a une femme comme chef d'Etat, une première dans l'histoire de ce pays. En 2012, le nombre de députées a augmenté de 5%, ce qui fait à peu près une femme sur cinq député-e-s au parlement. En outre, en juin 2012, une Lituanienne a été élue pour la première fois au Comité de l'ONU sur l'élimination de la discrimination envers les femmes.

En 2011, le parlement a voté une loi sur la violence conjugale ainsi qu'un programme national de développement de foyers spécialisés dans l'accueil des femmes victimes de la violence masculine.

En 2011 toujours, en tant que présidente de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la Lituanie a organisé un séminaire sur la création d'entreprise par les femmes et une conférence de haut niveau pour l'échange de bonnes pratiques en matière d'égalité femmes-hommes. En mars 2012, le parlement lituanien a modifié la loi sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes afin de promouvoir l'esprit d'entreprise des femmes et de renforcer les sanctions en cas de discrimination.

Dans la perspective de la Présidence lituanienne de l'UE (juillet-décembre 2013), la Lituanie s'est fixé comme priorité et en tant que contribution aux objectifs Europe 2020, le bon fonctionnement des mécanismes institutionnels vers une égalité femmes-hommes de fait.



La représentation des députées lituanien-nes au Parlement européen a chuté, passant de 38% durant la législature 2004-2009, à 25% pour l'actuelle législature (2009-2014).

## Points phares

**24%**

de femmes au parlement

**15%**

de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises

**14,6%**

de différentiel de salaire entre les femmes et les hommes

Pas de différentiel femmes-hommes dans les taux d'emploi à plein temps

**13%**

des enfants de moins de 3 ans et 67% des 3 à 6 ans en structure d'accueil



aucune place en refuge pour les femmes victimes de violence

<sup>1</sup> Eurobaromètre spécial 344 - 2010